UNION DES RIZICULTEURS EUROPEENS

Mas du Sonnailler n°80 Route de Gimeaux - VC108 13200 ARLES France

TEL: 04 90 49 82 00 - srff@riziculture.fr

Arles, le 14 février 2020



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les riziculteurs Européens d'Italie, de France, d'Espagne, de Grèce et du Portugal se sont réunis à Arles le 14 février 2020 pour défendre le riz européen contre les décisions récemment prises par la Commission Européenne.

Les riziculteurs, après avoir réaffirmé leur soutien aux thèmes abordés lors du troisième Forum Européen du riz (Bruxelles, 8 octobre 2019), notamment l'origine obligatoire Européenne par pays, la sensibilité du secteur riz dans la nouvelle Politique Agricole Commune et dans les accords commerciaux, les règles de réciprocité en matière de produits agropharmaceutiques et les questions de clause de sauvegarde.

RAPPORT

- « Nous sommes gravement impactés et préoccupés par l'attitude et l'intention de la Commission et nous devons :
- 1 -prendre toutes les mesures utiles pour bloquer l'acte délégué de la Commission européenne qui n'inclut pas le riz Cambodgien parmi les produits qui devront payer des droits pour avoir violé les droits de l'homme au Cambodge.
- 2 -demander à la Commission Européenne d'adopter également pour le Myanmar un acte délégué pour la révocation des concessions EBA pour violation des droits de l'homme, y compris le riz parmi les produits qui devront payer des droits.
- 3 -demander à la Commission Européenne de renforcer les contrôles sur les importations de riz en provenance de pays tiers en respectant les règles de réciprocité en matière de LMR en vigueur dans l'UE. »

Bertrand MAZEL

Président de l'Union des Producteurs Riziculteurs Européens +33 (0)6 09 54 61 19

bertrandmazel@wanadoo.fr